



Annoncer un événement sur le réseau d'affichage urbain

La ville de Brest dispose sur son territoire d'un réseau d'affichage urbain constitué de panneaux de 2 m² (type planimètre).

Ce réseau est exploité par la société Clear Channel qui y déploie des campagnes d'affichage publicitaires commerciales.

Une partie du réseau est réservé à la collectivité qui y affiche ses campagnes de communication institutionnelle et celles de ses partenaires.



Comment faire une demande de mise à disposition d'un espace d'affichage

Association ou partenaire de la collectivité ? vous pouvez demander la mise à disposition gratuite d'un espace d'affichage pour votre campagne de communication.

Votre demande

Elle doit être adressée **au moins six mois avant la date souhaitée**

- > par courrier : **Brest métropole 24, rue de Coat-ar-Gueven CS 73826 29238 Brest cedex 2**
- > ou courriel : contact@brest-metropole.fr

Elle doit préciser :

- > le nom de l'Association ou du partenaire institutionnel,
- > l'objet de la demande,
- > le créneau souhaité (les campagnes durent 7 jours du lundi au lundi et s'affichent sur 45 ou 65 panneaux)
- > le nom d'un référent
- > une adresse postale.

A noter:

Vous devez concevoir et imprimer à vos frais les affiches.

L'affiche ou la maquette en cours de création devra être communiquée en pdf dès que possible à l'adresse communication@brest-metropole.fr

Instruction et arbitrage des demandes par la collectivité

- > Les demandes reçues sont soumises à l'arbitrage d'une **commission d'attribution trimestrielle**.
- > Les campagnes à caractère **politique, syndical, commercial ou religieux** ne peuvent bénéficier de cette offre.
- > La collectivité est seule juge de ses décisions.
- > Une réponse est adressée aux demandeurs dans la semaine qui suit la commission.

En pratique...

- > Le bénéficiaire s'engage à livrer à l'Hôtel de métropole, **15 jours avant la date de la campagne** les affiches imprimées.
- > La pose et la dépose des affiches sera effectuée par la Direction Communication.
- > Sauf demande contraire, les affiches sont détruites au démontage

Dernière mise à jour le : **23 juin 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30